



HAL
open science

Les zones d'habitat des Mammifères en Afrique occidentale française

Dr Prunier

► **To cite this version:**

Dr Prunier. Les zones d'habitat des Mammifères en Afrique occidentale française. *Revue d'Écologie*, 1939, 3, pp.83-93. hal-03533480

HAL Id: hal-03533480

<https://hal.science/hal-03533480>

Submitted on 18 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ZONES D'HABITAT DES MAMMIFÈRES EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

par

LE DOCTEUR-VÉTÉRINAIRE PRUNIER

Dans les ouvrages qui traitent de la faune, il est souvent question du « milieu ». Aussi nous a-t-il semblé nécessaire de mettre en relief cet important chapitre quant à l'Afrique Occidentale française, en précisant les conditions exactes de la vie des animaux suivant leur habitat, l'éclectisme de chaque race pour un lieu déterminé, les réactions de ces races aux changements de milieu, etc.

Si l'on regarde la carte de distribution des différentes races animales domestiques africaines, on se rend compte aussitôt que chacune est localisée dans un milieu à climat ou à caractères géologiques, orographiques ou hydrographiques nettement déterminés, auxquels correspondent la plupart du temps des zones de végétation qui lui sont propres.

RACES DOMESTIQUES.

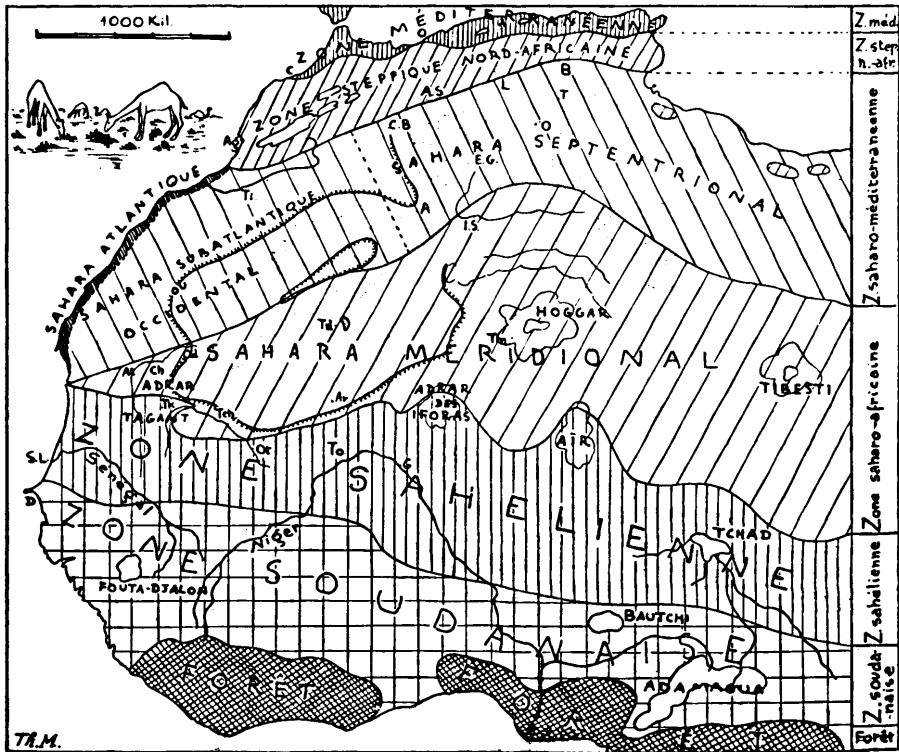
Quoique l'homme ait voulu tenter, souvent avec succès, la dissémination d'espèces ou de races utiles, il ne parvient à les fixer et à les développer dans des conditions analogues à celles du milieu d'origine que grâce à des artifices : puits, nourriture supplémentaire, sel, abris, hygiène, etc.

Chaque race domestique, par suite d'adaptation au milieu, revêt en effet des caractéristiques qui lui sont propres : la chèvre naine a un tel format car, habitant des régions à végétation luxuriante, elle n'a pas besoin de se dépla-

cer pour trouver à manger ; elle est sédentaire. La chèvre du Sahel, dont les rayons locomoteurs sont très grands, habite des régions où la végétation étant pauvre et l'eau rare, il lui faut se déplacer souvent et longuement pour trouver sa subsistance : elle est nomade. Le *Bos taurus*, bœuf sans bosse, var. n'Dama, vit dans des régions très arrosées ; il n'a pas besoin de bosse car il trouve sans se déplacer eau et nourriture ; il mène une vie sédentaire. Le *Bos indicus* var. Zébu fogha, au nord, est le compagnon habituel de la chèvre sahélienne ; comme elle, il est haut sur patte parce qu'il doit se déplacer pour se sustenter et, en cas de disette, sa bosse lui sert de réserve par le même mécanisme que la bosse du dromadaire, autre habitant de ces régions déshéritées.

Au point de vue orographique, la chèvre du Hoggar, de l'Aïr ou de l'Adrar des Iforas, quoique occupant une zone comprise en région saharienne, se prête moins au déplacement que sa sœur du Sahel ; elle dépend du massif montagneux qu'elle ne quittera jamais ; ses formes ne rappellent pas plus le boudin de la chèvre naine que le corps de la chèvre sahélienne soutenu par quatre piquets ; elle a des formes ramassées et on la sent prête à bondir de roc en roc.

Au point de vue hydrographique, le bœuf du Tchad (*Bos taurus* « *aquaticus* ») n'a rien à voir avec ses voisins de la zone sahélienne ; il passe son existence à nager d'une île à une autre, à vivre dans l'eau et les roseaux ; il est devenu



sédentaire, n'a pas de bosse, a des pieds plats, des cornes épaisses en bouée et creuses, les os de la tête aérolés, de façon à pouvoir flotter sur l'eau sans aucun mouvement, du seul fait d'y appuyer sa tête en arrière.

D'autres animaux bénéficient de la présence de phosphates, de calcaires, de sels divers (Bœufs de la région de Thiès, de la région de l'Oudalan), et, assimilant mieux, prennent une taille plus forte.

ESPÈCES SAUVAGES.

Dans chacune des zones qui divisent l'A. O. F., les races domestiques diffèrent, existent ou n'existent pas ; à plus forte raison quand il s'agit d'espèces ou de races animales sauvages qui, sans

aucun secours étranger, par elles-mêmes et naturellement, doivent s'adapter.

Il en existe encore quelques rares qui sont ubiquistes : le Porc-épic, par exemple ; d'autres l'ont été et pourraient encore l'être si les conditions de vie se retrouvaient comme autrefois : eau, végétation et sécurité d'il y a une centaine d'années. Disons tout de suite que ces deux catégories d'animaux (la deuxième comprenant l'Éléphant et le Phacochère) sont les plus intéressantes au point de vue domestication, car elles nécessitent beaucoup moins d'efforts à l'adaptation, beaucoup moins de conditions artificielles d'existence que toutes les autres. L'Éléphant remontait autrefois jusqu'à l'Atlas, et les fameux Éléphants carthaginois qui, pendant les guerres Puniques, traversaient le détroit de Gibraltar, étaient bien des Éléphants

ZONES	CARACTÈRES PHYSIQUES	FLORE TYPE	FAUNE TYPE	ESPÈCES COMMUNES A 2 ZONES	COMMUNES A 3 ZONES	ESPÈCES COMMUNES A 4 ZONES
Guinéenne	Sud du 10° latitude nord. Terre riche en humus. Fleuves et rivières importants. Grosse humidité et grandes pluies, de 1.250 à 4.000 mm. Température de 20° à 35°.	Grande forêt Acajou: (<i>Khaya ivorensis</i>). Lianes (<i>Landolphia Heudelotii</i>). Iroko (<i>Chlorophora excelsa</i>). Ban (<i>Haphia vinifera</i>). Caïlcédrat (<i>Khaya senegalensis</i>).	Hippode Libéria. Céphalophes. Chevrotain. Chimpanzé. Colobes. Situtunga.	Guib. Buffle.	Éléphant.	
Soudanaïenne	Entre 10° et 14° latitude nord. Sol argileux ; rivières nombreuses. Pluies de 500 à 1.250 mm. Température de 10° à 43°.	Brousse moyenne. Caïlcédrat. Néré (<i>Parkia biglobosa</i>). Kapokier (<i>Bombax huonopozense</i>). Karité (<i>Butyrospermum Parkii</i>). Rônier (<i>Borassus aethiopicum</i>). Baobab (<i>Adansonia digitata</i>).	Cobs divers : Eland de Derby. Bubales. Ourebics. Hippotrague.	Damalisque. Hyène. Panthère.	Phacochère. Lièvre. Guépard.	Porc-épic.
Sahélienne	Entre 14° et 18° latitude nord. Dunes mortes, avec plaines argileuses ou caillouteuses. Hydrographie intermittente. Pluies de 100 à 500 mm. Température de 3° à 50°.	Région des épineux Baobab. Mimosées. Palmiers doums (<i>Hyphaene thebaïca</i>).	Gazelle rufifrons. Girafe. Oryctérope.	Lion. Papion. Mouflon. Chacal.	Lycaon. Hérisson.	Chauves-souris.
Saharienne	Au-dessus de 18° latitude nord. Dunes mouvantes Erg ou plateau rocaillieux. Quelques cuvettes. Pluies : moins de 100 mm. Température : — 10° à + 55°.	Rares épineux. Euphorbes. Palmiers dattiers dans oasis (<i>Phoenix dactylifera</i>). Quelques herbages dans les cuvettes. Stérilité.	Gazelle dama. Gazelle dorcas. Ane sauvage. Addax.	Oryx.		

africains ; ils occupaient aussi la région de Kidal, dans l'el Biar Tilemsi, avant que ce fleuve s'assèche et se transforme en Dallol ; ils vivaient, il y a peu d'années encore, au nord de Tombouctou, il y a 25 ans près d'Aaraouan, au nord du Tchad et vers Gao.

L'ère de dispersion du Phacochère est immense, mais a été coupée en deux lors de la formation des déserts ; elle allait bien au delà du massif de l'Air qui en renferme encore quelques-uns,

car le *Phacochoerus aethiopicus* n'a que peu de différence avec son cousin « *africanus* » et devait ne faire qu'un seul type autrefois.

En dehors de ces rares espèces, les Mammifères se sont localisés et se localisent encore, ils régressent et même disparaissent.

Nous ne pouvons pas comparer la répartition des espèces sauvages à celle des espèces domestiques ; celle-ci varie de plus en plus sous la pression néces-

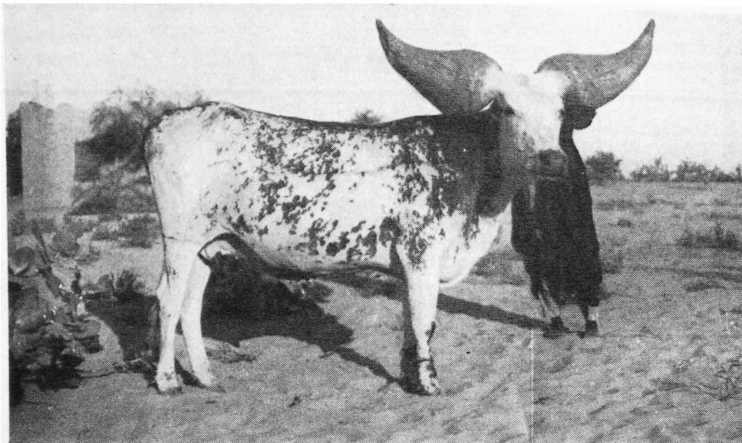


FIG. 1. — Exemple d'adaptation au milieu. Bovins du Lac Tchad.

saire de l'économie dirigée et du fait de notre expérience toujours plus développée de l'acclimatement artificiel. Nous nous guiderons plutôt sur les localisations des différents végétaux : ce sont eux le reflet exact d'un climat. (Voir tableau.)

Ainsi notre A. O. F. est divisée en quatre zones : zone guinéenne ou équatoriale, zone soudanienne, zone sahélienne et zone saharienne.

Il est certain que quoiqu'on ait tendance à fixer des zones parallèles à l'équateur, aux habitats de chaque espèce, variant généralement avec la pluviométrie, la nature se montre souvent plus compliquée et, en de nombreuses régions, ces zones se mêlent et se chevauchent avec une fantaisie des plus bizarres.

La *zone guinéenne* aurait son point de départ sur la côte ouest, à l'embouchure de la rivière Casamance, englobant la Guinée portugaise, la Guinée française, la Sierra-Leone, la république de Libéria, toute l'ancienne Côte d'Ivoire, le Sud de la Gold Coast, le Sud du Togo, du Dahomey et de la Nigéria, touchant au Soudan près de Bougouni. La pluviométrie y indique de 1.500 à

4.000 mm. Il ne faut pas pourtant s'imaginer cette région comme uniformément boisée ; les grandes forêts ne remontent jamais guère au nord de la zone ayant 1.500 mm. d'eau pour limite et encore doit-on excepter le massif du Fouta Djallon qui, par son altitude, présente une flore rappelant plutôt celle des régions soudanienne. Entre les limites de pluviométrie 1.500 et 1.250, s'étend une zone assez considérable qui devrait être dénommée *zone présoudanienne*. La forêt y est rare si ce n'est qu'en galeries le long des cours d'eau ; le pays y est assez cultivé et s'il est recouvert d'arbres de grande taille, ceux-ci sont assez clairsemés.

La *zone soudanienne* aurait sa limite nord chevauchant la courbe de pluviométrie de 500 mm., et son point de départ sur la côte ouest, à Dakar. Elle comprend la moitié sud du Sénégal et du Soudan, le nord de l'actuelle Côte d'Ivoire, de la Gold Coast, du Togo, Dahomey et Nigéria et le sud du Niger : zone des plus fertiles, des plus cultivées et des plus peuplées en hommes et animaux. Comme pour la zone précédente, il y aurait lieu de fixer une zone à part, *présahélienne*, limitée au sud

par les premiers kapokiers et karités et au nord par les premiers baobabs. Cette zone a environ 100 km. de largeur ; elle est comprise entre les pays où la pluviométrie est de 600 à 350 mm. Zone bizarre par sa faune : l'Éléphant se rencontre jusqu'à Kiffa et Saraféré, l'Antilope chevaline (*Hippotragus equi-*

lata et Néma étaient à la périphérie d'une immense cuvette, aujourd'hui appelée la région du Hodh, et les Éléphants de Kiffa, comme ceux de Nioro et de Saraféré, à l'est, constituent une faune résiduelle témoin des temps passés. Leur effectif se réduit de jours en jours, l'homme étant leur principal en-

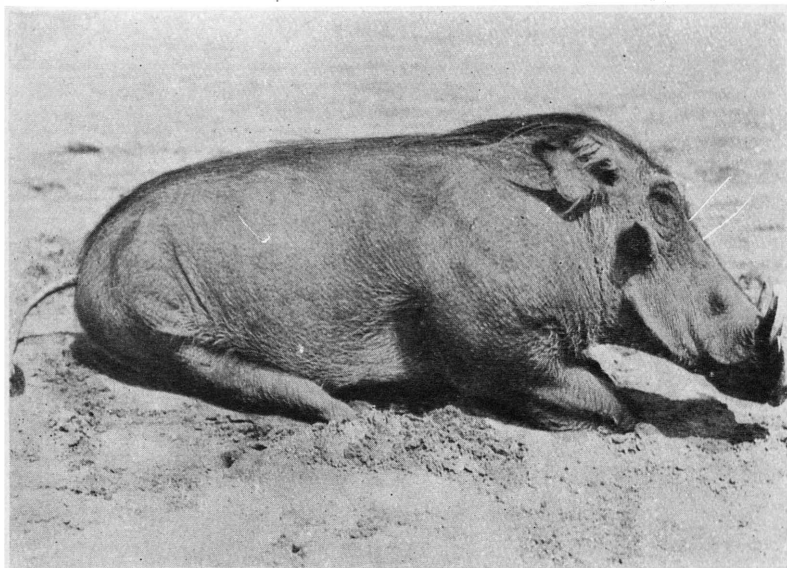


FIG. 2. — Phacochère ou cochon à verrues (*Phacochoerus æthiopicus africanus*).

nus) jusqu'à Saraféré et Goundam et au nord de Yatakala, tandis que la Gazelle à front roux et le Damalisque descendent vers le sud plus bas que Fada, vers la Pentchari, et qu'autour du Tchad se groupent les représentants de la faunesahélienne, soudanienne et guinéenne.

Il est facile d'expliquer la présence de cette faune en pareils endroits. Autrefois, aux hautes eaux, le Niger et le Sénégal communiquaient, et encore maintenant il n'est pas rare de voir des eaux du Macina venir couper la route de Kayes à Nioro et à Dioka pour se joindre plus loin au Colombiné, affluent du Sénégal. Nioro, Kiffa, Tichitt, Oua-

nemi, mais ils trouvent néanmoins encore suffisamment de quoi subsister. Le pays de Hombori, par son terrain accidenté, renferme de nombreuses mares et dépressions humides, il est le point de partage des eaux du Gorouol, du Dargol, de la Fagha, affluent de la Sirba et de nombreux petits affluents du Niger à l'ouest.

Nul doute que les animaux du sud remontent ces dépressions et nomadisent à une certaine saison dans un pays strictement sahélien.

Dans la région de Fada, de nombreux éperons ferrugineux affleurent (latérite) ; ils ne peuvent guère nourrir qu'une pauvre végétation faite d'épineux que



FIG. 3. — Aspect de la grande forêt en zone guinéenne.

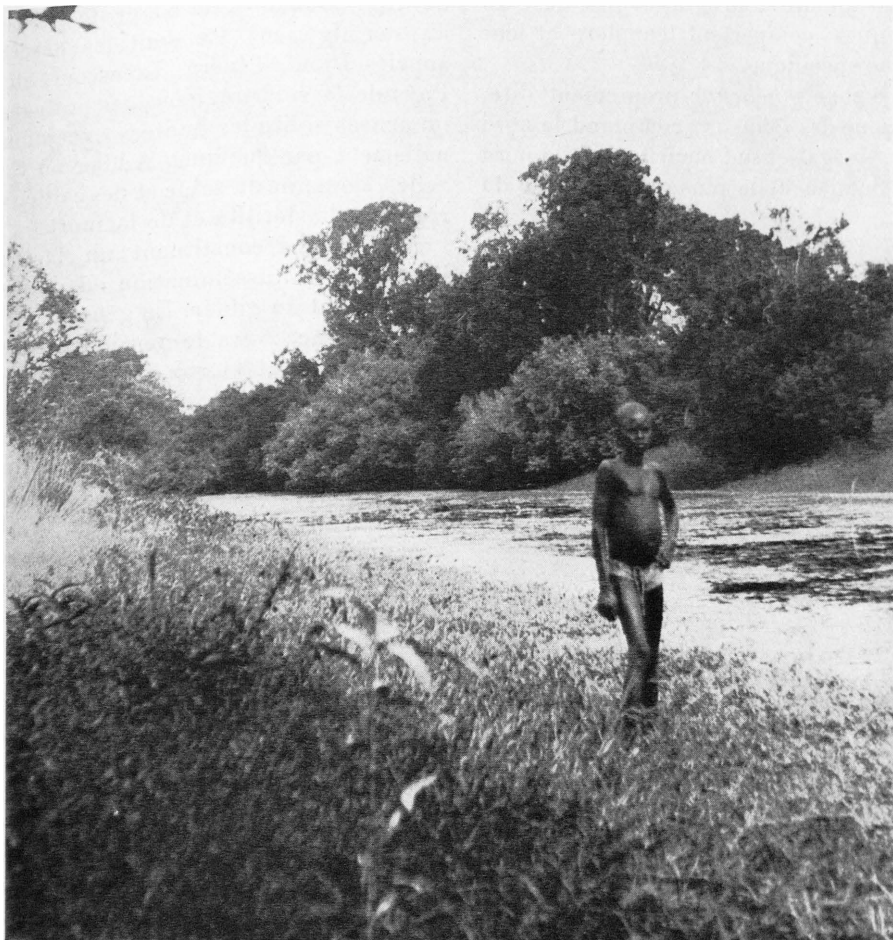


FIG. 4. — Rives de la Tapoa. Région soudanienne.

gazelles et damalisques trouvent suffisants. La région de Zaria en Nigéria apparaît comme un îlot où la pluviosité dépasse 1.250 mm. ; celle-ci est due à la protection et à la création de forêts par les Anglais.

Le pays de Tambacounda nous offre également un exemple frappant : on y trouve de nombreux cours d'eau, de très grands affleurements latéritiques et même un désert, le Ferlo. En quelques centaines de kilomètres les quatre zones se retrouvent : le long des rivières la

zone guinéenne, entre elles, la zone soudanienne, sur les plateaux ferrugineux, la zone sahélienne et enfin dans le Ferlo la zone saharienne. C'est pourquoi, d'ailleurs, le docteur Maclaud, en un espace si restreint, a pu découvrir tant d'espèces d'animaux.

Il est d'autres exemples : des galeries forestières remontent jusqu'au Sahel, des îlots de zone sahélienne existent en zone soudanienne ou saharienne et inversement, etc... Tous ces îlots, ces éperons, produits par des accidents hy-

drographiques, orographiques ou géologiques, comportent leur flore et leur faune spécifique.

La zone sahélienne proprement dite, ou zone des épineux, comprend le nord du Sénégal et sud mauritanien, le nord du Soudan et la plus grande partie du



FIG. 5. — Antilope chevaline
(*Hippotragus equinus*).

Niger. La pluviométrie y est de 500 à 100 mm. La flore et la faune s'y raréfient de plus en plus vers le nord. On y rencontre quelques collines et falaises, des massifs plus importants tels l'Adrar des Iforas et l'Air où naissaient autrefois de fortes rivières. Depuis la formation des déserts, ces rivières sont taries, mais l'altitude de ces massifs sera toujours la cause d'une précipitation pluvieuse relativement abondante dont bénéficient flore et faune des oasis et des vallées abritées des vents desséchants.

Au delà et entre ces massifs s'étend la zone saharienne (nord mauritanien,

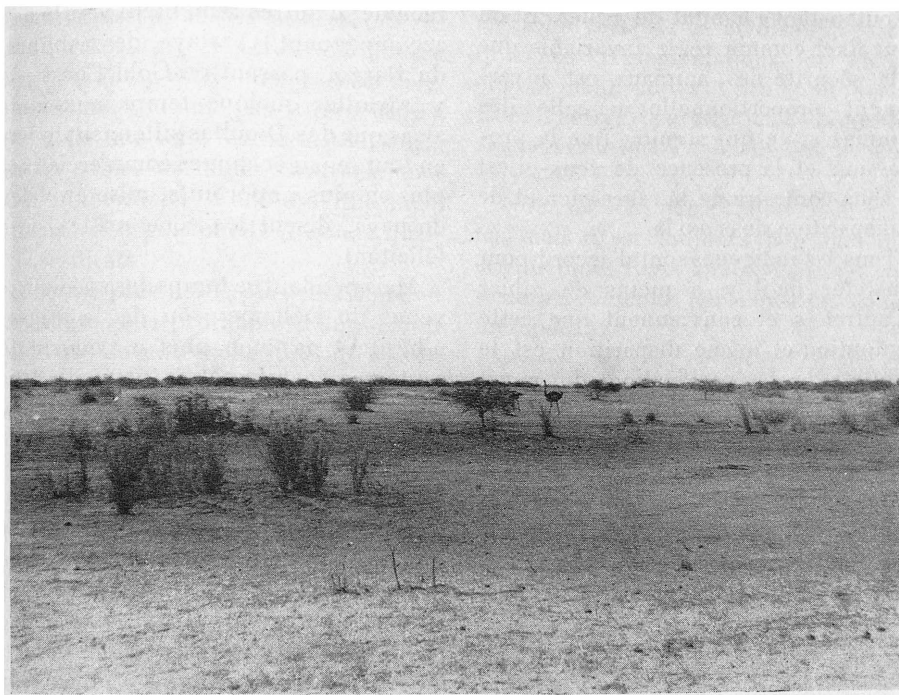
nord du Soudan et du Niger, territoires du sud algérien). Ce sont les déserts appelés Djouf, Ténéré, Tanesrouf, etc. Pays de la soif, régions des mirages, immenses solitudes hantées exceptionnellement par quelques Addax ou Gazelles, domaine du sable et des cailloux, règne de la stérilité et de la mort.

Les saisons constituent un facteur important de dissémination ou de rassemblement du gibier. En général il y a transhumance vers le nord avec dispersion pendant la saison des pluies, vers le sud avec rassemblement autour des points d'eau pendant la saison sèche. Ces rassemblements sont d'une importance variable suivant la durée des points d'eau, suivant la valeur de la végétation au point de vue nutritif et au point de vue sécurité, suivant l'existence ou l'absence d'efflorescences salines ou natronées. Enfin les périodes de rut provoquent de longs et fréquents déplacements de animaux avec des modifications dans la constitution de leurs troupeaux.

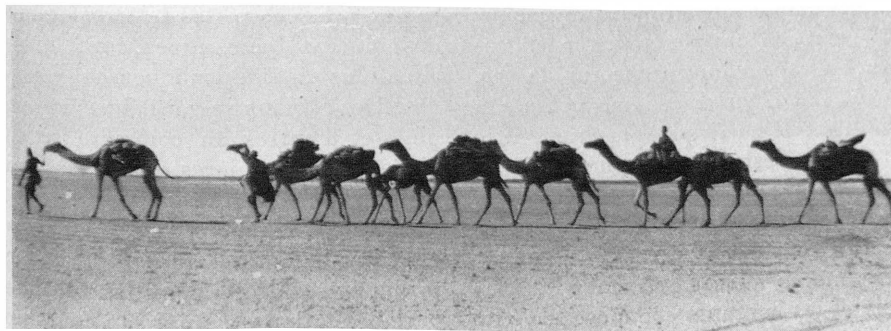
Mais un milieu ne dépend pas que d'un climat et de saisons, même si celles-ci varient. Dans notre A.O.F. ce milieu a été modifié par la formation des déserts et surtout par la civilisation.

Nous n'avons pas à présenter au lecteur les différentes théories qui essaient de faire comprendre l'assèchement de l'Afrique, assèchement qui progresserait encore de nos jours. Les uns l'expliquent par l'action des vents, d'autres par la disparition de seuils rocheux dans le lit de fleuves abaissant ainsi le niveau de nappes d'eau, d'autres encore par l'action destructive des animaux amenant la déforestation. La culture intensive, le défrichement y contribuent aussi. Néanmoins cet assèchement, d'après l'avis de certains auteurs, semble progresser très lentement à l'époque actuelle.

La civilisation, au contraire, modifie



**FIG. 6. — Aspect de région sahélienne.
Autruches sauvages sur la piste Tahoua-In Gall.**



**FIG. 7. — Caravane en zone saharienne (Piste In Gall-Agadez).
Domaine de la soif et de la mort.**

à tout instant l'habitat du gibier. Et on peut fixer comme règle invariable que « la sécurité des animaux est inversement proportionnelle à celle des hommes », ce qui signifie que la progression et la présence de ceux-ci est en sens contraire de la régression et de la disparition de ceux-là.

Tous les indigènes sont d'accord pour constater qu'il y a moins de gibier qu'autrefois et conviennent que cette diminution et même disparition est le résultat de la pacification du pays. Avant l'arrivée des Européens, les innombrables tribus africaines étaient en permanence dressées les unes contre les autres, et les indigènes, malgré la valeur individuelle de certains, n'étaient guère sortis de leurs pays. Quelques conquérants dont les noms nous restent, quelques bandes touareg, allaient bien razzier les voisins, conquérir quelques menus terrains ; en général ils s'empresaient de rentrer chez eux dès leur coup accompli et bien peu songeaient alors à courir la brousse à la poursuite de l'Éléphant ou de la Girafe fuyante. Les marchés locaux étaient réduits à leur plus simple expression et le commerce n'existait pas.

La pacification du pays a tout changé ; le noir s'est révélé grand voyageur. Pour un rien il trouve de suite le prétexte de changer d'air et « prenant son pied la route » quand ses moyens ne lui permettent pas de voyager en camion, en vapeur ou en chemin de fer, il a tôt fait d'émigrer d'une colonie à une autre. Il ne risque plus rien, il le sait, si ce n'est qu'éviter une histoire trop scabreuse parmi les siens et s'enrichir ailleurs ou tout au moins retrouver quelque considération.

Les marchés locaux se sont vite épanouis et les courants commerciaux vite dessinés.

Chaque année, des noirs du Soudan se dirigent vers le Sénégal cultiver l'a-

rachide ; d'autres remontent vers le nord accompagnant l'Azalaye, des Songhrais du Dargol, passent en Gold Coast pour y travailler quelque temps aux mines alors que des Dioullas sillonnent le pays en tout sens : échanges commerciaux de plus en plus importants, mise en valeur du pays, disent les économistes en se félicitant.

Mais pendant ce temps des spécialistes venus du Dahomey ou de la Nigéria n'hésitent pas non plus à couvrir des centaines de kilomètres pour aller tuer nos dernières girafes ; ils ne craignent pas de traverser quantité de peuplades qui leur sont étrangères et leur offrir au retour, de la peau de girafe ou d'oryx spécialement appréciée pour la fabrication de semelles, de la viande boucanée de lamantin au fumet délicat. « Disparition de notre plus beau gibier et avec lui les espoirs que nous avions nourris au sujet du tourisme cynégétique, » sont obligés d'avouer les trop rares personnes qui s'intéressent à cette question.

Mais si le gibier disparaît sous l'effet de la civilisation et de la pacification, il est cependant des exceptions.

Le milieu est modelé par l'homme : les grandes voies commerciales ont toujours été une cause d'attraction autant que les grands centres, les indigènes se sont rapprochés de ces régions, ils se sont massés près des fleuves, près des routes, près des pistes de transhumance des animaux domestiques, car il leur est ainsi plus aisé de trafiquer et de voyager. Des régions se sont ainsi très peuplées et d'autres au contraire se sont vidées. Les premières ont été assainies par suite des cultures amenant le déboisement, les animaux sauvages y ont disparu ; la nature, au contraire, a repris tous ses droits dans les secondes, la reforestation y a suivi son cours normal, les glossines retrouvant un habitat rêvé sont venues s'installer, colportées par les derniers Dioullas, et faisant le

vide ont réussi à chasser les hésitants retardataires. Le gibier retrouvant alors sa sécurité d'antan est venu s'y reproduire.

Nous ne voulons pas aller jusqu'à préconiser une telle méthode pour enrichir en gibier certaines contrées, méthode involontaire d'ailleurs que nous devons citer puisqu'elle a donné quelques résultats.

Il serait plus actif, plus méritoire et sans doute plus profitable d'augmenter la densité de notre cheptel sauvage en mettant au service de sa sécurité nos connaissances et notre présence.

Chez nous, cette sécurité a toujours

été à l'inverse de la civilisation parce que nos réglementations de chasse étaient insuffisantes et peu appliquées¹. Chez d'autres, la protection des animaux sauvages, a fait l'objet de règlements suivis.

Nous n'avons pas à traiter ce chapitre ici, mais il est toujours bon d'en dire ces quelques mots lorsqu'on songe aux résultats obtenus par l'une ou l'autre méthode.

1. La nouvelle réglementation de la chasse (Décret *J. O.* du 28 octobre 1936) a cherché à satisfaire le chasseur tout en veillant à la protection du gibier.

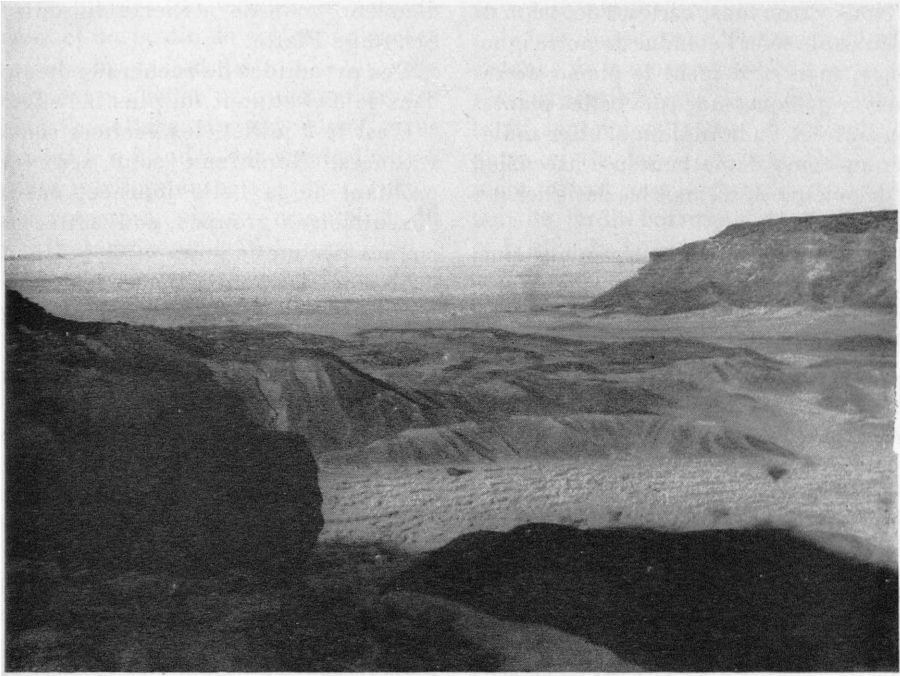


FIG. 8. — Vue des falaises de Tiguéddi dans la plaine d'Agadez.
Seuil du massif de l'Air et du désert.